

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 AVRIL 2014

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, David CARABIN, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 24

Conseillers absents - excusés : Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY.

Procuration : Jean-Marie HIRTZ à Jean-Pierre ROUILLON.

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 11 avril 2014

N° 2014-041

Objet : ADUAN : Désignation d'un représentant
Rubrique : 5.3

Rapporteur : Bertrand KLING

La commune est représentée au sein de l'ADUAN (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne), par un délégué désigné selon les modalités prévues par l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales.

Se porte candidat pour la ville de Malzéville :

➤ Pascal PELINSKI

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ,
(2 abstentions : M. Barron et S. Scaglia)**

- DESIGNÉ Pascal PELINSKI délégué à l'ADUAN.

Le Maire,
Bertrand KLING

